

ARRETE N°A2023_450

Réglementation momentanée de la circulation sur différentes voies de Bondy pour le passage de deux petits trains à l'occasion du marché de Noël

LE MAIRE DE BONDY,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2211-1, L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2213-1 et L. 2522-2 ;

VU le code de la route, et notamment les articles R. 411-25 et R. 417-10 ;

VU l'avis de la Direction de la Voirie et Déplacements du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis à Livry-Gargan ;

CONSIDÉRANT que le passage de plusieurs petits trains qui déambulera sur le territoire de la Commune de **09h00 à 19h00**, dans le cadre du marché de Noël, nécessite une réglementation de la circulation ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : A compter du samedi 16 décembre 2023 et jusqu'au dimanche 17 décembre 2023 de 09h00 à 19h00, dans le cadre du marché de Noël, la circulation s'effectuera à vitesse réduite pendant le passage des petits-trains qui emprunteront les itinéraires suivants :

ITINÉRAIRE NORD

- **DÉPART** Esplanade Claude Fuzier
Avenue Henri Barbusse, Rue Auguste Pollissard, Traversée de l'Avenue Gallieni RN3, Route D'aulnay, Avenue Jean Moulin, Avenue Léon Blum, Avenue Léon Jouhaux, Avenue Varagnat, Rue Marx Dormoy, Rue Lucien Chapelain, Avenue du 14 Juillet, Chemin du Pont, Avenue Pasteur, Avenue Henri Barbusse
- **ARRIVÉE** Esplanade Claude Fuzier

ITINÉRAIRE SUD

- **DÉPART** Esplanade Claude Fuzier
Avenue Henri Barbusse, Rue Roger Salengro, Place de la République, Rue de la Liberté, Avenue Carnot, Rue Édouard Vaillant, Allée des Sylphes, Rue Martin Lutherking, Rue Louis Auguste Blanqui, Rue Trémeuge, Avenue Henri Barbusse, Place Nicole Neuburger, Avenue Henri Barbusse
- **ARRIVÉE** Esplanade Claude Fuzier

ARTICLE 2 : Monsieur le Commissaire de Police Nationale et Monsieur le Responsable de la Police Municipale de Bondy, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.



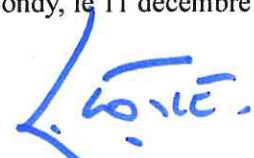
ARTICLE 3 : Copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commissaire de Police Nationale,
- Monsieur le Capitaine commandant la 14ème Compagnie de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris,
- Monsieur CHARRIER Chef de la Police Municipale de Bondy,
- Monsieur le Directeur – Direction de la Voirie et Déplacements du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis à Livry-Gargan – Monsieur ELIA,
- Monsieur le Directeur R.A.T.P. – Pavillons-Sous-Bois,
- Monsieur le Directeur R.A.T.P. (Bord de Marne),
- Monsieur le Directeur R.A.T.P. – TRA de Villepinte,
- Madame SAIDI – Pôle Animations Locale,
- Madame FEZARI – Pôle commerces
- Madame BASTIEN – Directrice Pôle Espaces Publics et de l’Environnement, de la Mairie de Bondy,
- Monsieur LUTZ – Pôle Espaces Publics et de l’Environnement, de la Mairie de Bondy,
- Monsieur BELHOUCINE – Pôle Espaces Publics et de l’Environnement de la Mairie de Bondy,
- Monsieur BELLAOUEDJ – Pôle Espaces Publics et de l’Environnement.de la Mairie de Bondy.

Fait en Mairie à Bondy, le 11 décembre 2023



Pour le Maire et par
Laurent COTTE


Stephen HERVE
Maire de Bondy
Conseiller régional

1^{ER} Adjoint au Maire